

## DECONSTRUIRE LES BARRAGES HYDROELECTRIQUES : AVEC QUI ? COMPARAISON DES JEUX D'ACTEURS

**Titre du stage :** Déconstruire les barrages hydroélectriques : avec qui ? Une comparaison des jeux d'acteurs entre Sélune (Manche, Normandie) et Léguer (Côtes d'Armor, Bretagne)

**Direction du stage :** Marie-Anne GERMAINE (Maitresse de Conférences HDR en Géographie, Université Paris Nanterre, UMR LAVUE 7218 CNRS) et Annaïg OIRY (Maîtresse de Conférences en Géographie, Université Gustave Eiffel, Marne-la-Vallée, Laboratoire Analyse Comparée des Pouvoirs)

### CONTEXTE.

En 2019 puis 2022, deux barrages hydroélectriques ont été déconstruits dans la vallée de la Sélune (Manche, Normandie) pour répondre à la réglementation. Cette restauration écologique vise à améliorer la qualité de l'eau et permettre la migration des saumons. Cette opération a permis d'interroger le processus de construction d'un nouveau projet de territoire. Quels nouveaux usages la restauration de la vallée va-t-elle faire émerger ? Comment les habitants vont-ils s'approprier les nouveaux paysages ? Comment faire coexister les usages productifs (prairies agricoles), de loisirs (randonnées à pied, à vélo, trail, kayak), et la préservation des milieux ? La vallée de la Sélune est entrée dans la dernière phase du chantier de restauration écologique nommée « renaturation », qui consiste à remettre en état la vallée, avant d'autoriser son accès à l'ensemble des habitants. Cette phase est pilotée par l'État et par EDF, maîtres d'ouvrages, alors que les collectivités locales n'ont pas encore défini de projet de reconversion pour la vallée.

Le programme « Reconfiguration des collectifs et projet de territoire » s'insère dans le programme scientifique de suivi de l'arasement des barrages financé par l'Agence de l'eau Seine Normandie. L'équipe de recherche analyse la période de transition associée aux chantiers encore en cours sur les deux anciens sites des barrages, à travers le suivi de la construction d'un projet de territoire sur un espace bouleversé par un projet écologique et à travers une enquête sur la réappropriation progressive de la vallée par une diversité d'acteurs (habitants, associations de loisirs, agriculteurs, chasseurs, etc.). Une attention particulière est apportée à l'analyse de la reconfiguration des collectifs d'acteurs. Il s'agit d'analyser la transformation des collectifs existants, déjà enquêtés avant travaux, mais aussi l'émergence de nouveaux collectifs ou l'éventuelle mobilisation locale de collectifs géographiquement proches (Baie du Mont-Saint-Michel) ou extérieurs en faveur du démantèlement des barrages (ONG par exemple).

Pour enrichir l'analyse, une comparaison sera menée avec un barrage démantelé en 1996 – celui de Kernansquillec, sur le Léguer (Côtes d'Armor, Bretagne) – alors que la restauration de la continuité écologique n'était pas encore inscrite dans la réglementation. Pourtant, le Léguer est aujourd'hui labellisé « rivière sauvage » et de nombreux acteurs sont mobilisés pour préserver la rivière.

### OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission s'articulera autour de plusieurs étapes et missions :

1. Sur la Sélune, il s'agira d'identifier les acteurs qui se réapproprient la vallée (le/la stagiaire pourra s'appuyer sur les conclusions d'une première campagne d'enquêtes) : associations sportives (kayak, chasse, pêche, trail, etc.), associations de défense / valorisation de l'environnement et d'acteurs individuels impliqués dans la vallée. Des entretiens seront à mener auprès de ces acteurs, afin de renseigner leur relation au milieu offert par cette nouvelle vallée (paysage, biodiversité) en rendant compte de leurs pratiques des lieux, de la

manière dont ils s'accommodent de cette nouvelle configuration et dont ils y développent de nouveaux usages ou y adaptent d'anciennes pratiques. Alors que la vallée est toujours interdite d'accès et qu'aucun projet n'a officiellement été présenté, ces enquêtes visent également à interroger les acteurs sur leur rôle dans la production d'un espace public. Il s'agit d'enquêter sur la capacité des acteurs locaux à créer une dynamique de partage d'espaces communs (plus souvent étudiée en contexte urbain).

2. Sur le Léguer, les enquêtes viseront à identifier et rencontrer les différentes parties prenantes mobilisées autour de la rivière qu'il s'agisse de collectivités locales, de structures institutionnelles ou encore associatives. Il s'agit de rendre compte de leur implication dans la préservation de la rivière. En particulier, il s'agira d'analyser comment les enjeux écologiques s'articulent avec les autres dimensions (patrimoniale, économique, touristique) du projet local. Une attention sera particulièrement portée aux interactions entre les acteurs et à la gouvernance des différentes initiatives.
3. Une analyse comparative sera attendue pour confronter l'étude des deux terrains : quel retour d'expérience peut apporter le cas du Léguer pour penser l'analyse de la Sélune, sachant que les raisons du démantèlement diffèrent ?
4. L'analyse sera restituée sous la forme d'un rapport écrit. Un billet sera également rédigé et publié sur le blog de recherche de l'équipe.

#### CONTEXTE INSTITUTIONNEL DU STAGE

Cette offre de stage s'inscrit dans le cadre du programme « [Reconfiguration des collectifs et projet de territoire](#) » (Resp. M.-A. Germaine, Univ. Paris Nanterre) qui s'insère dans le [programme scientifique](#) de suivi de l'arasement des barrages de la Sélune financé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. L'étudiant.e stagiaire sera intégré.e à cette équipe et participera aux différentes réunions et séminaires de travail programmés.

#### PROFIL RECHERCHÉ

Niveau requis Master 2 (ou 1) en géographie, sociologie, sciences politiques

- Compétences en techniques d'enquête
- Intérêt pour les milieux humides et la gestion de l'environnement
- Goût du terrain
- Capacité rédactionnelle et de synthèse
- Titulaire du Permis B

#### CONDITIONS MATERIELLES DU STAGE

- Le stage couvre une durée de 4 à 6 mois (à partir de février/mars 2023).
- L'étudiant.e sera accueilli.e dans les locaux de l'Université Paris Nanterre, et sera amené.e à se rendre sur le terrain (vallée de la Sélune, Manche ; vallée du Léguer, Côtes d'Armor).
- Il ou elle touchera une indemnité de stage correspondant aux grilles officielles en vigueur.
- Les frais de missions seront pris en charge.

#### CANDIDATURE

Envoyer une lettre de motivation et un CV à [annaig.oiry@gmail.com](mailto:annaig.oiry@gmail.com) et [marie-anne.germaine@parisnanterre.fr](mailto:marie-anne.germaine@parisnanterre.fr) avant le 30 novembre 2022.

Le recrutement du stagiaire se fera suite à un entretien.